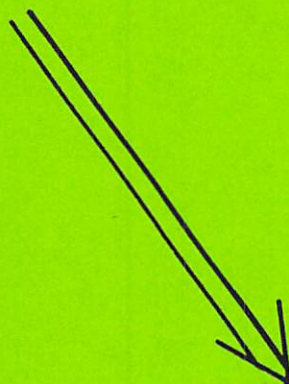


COMMUNICATIONS MAGASINS - ANPF

**MISE EN PLACE DANS UN MAGASIN
DE LA SOLUTION "NUMERIS"**



ANPF INFORMATIQUE
Septembre 1991

MISE EN PLACE DE LA SOLUTION "NUMERIS" DANS UN MAGASIN

• PREAMBULE :

Ce dossier a pour objet de PRESENTER aux adhérents les différents éléments de la nouvelle solution de COMMUNICATION entre les MAGASINS et L'ANPF.

Il permet de répondre aux QUESTIONS DE BASE que se pose chaque adhérent.

(Pourquoi faire?, Quoi ?, Qui fait quoi ?, Comment ?, Quand ?, et Combien ?)

Il explique l'ORGANISATION GENERALE d'installation de l'ensemble des magasins.

**MISE EN PLACE DE LA SOLUTION
"NUMERIS" DANS UN MAGASIN**

*** PLAN GENERAL :**

I. <u>LE POURQUOI</u> ?.....	page 4
Les apports et les avantages de NUMERIS et de la solution proposée	
II. <u>LE QUOI</u> ?	page 5
Présentation de la solution aux niveaux MATERIELS et LOGICIELS (Applications).	
III. <u>QUE FAIT QUOI</u> ?.....	page 10
Les différents intervenants (sociétés prestataires, ANPF) et le rôle de tout un chacun.	
IV. <u>LE COMMENT</u> ?	page 11
Les différentes procédures (branchement, commande, installation, formation)	
V. <u>QUAND</u> ?	page 20
La planification des magasins.	
VI. <u>COMBIEN</u> ?.....	page 21
Coûts généraux par magasin.	

NOTA : un dossier ANNEXES vous présente, d'une façon détaillée, les points suivants :

- Description des applications de base
- Exemple de contrat FRANCE - TELECOM
- Exemple du contrat de MAINTENANCE MATERIEL

I. LE POURQUOI ?

(Apports et avantages du nouveau système)

Le Conseil d'Administration a pris la décision de doter l'ensemble des magasins et la Centrale de MOYENS TECHNIQUES MODERNES, afin d'OPTIMISER les COMMUNICATIONS ET LES ECHANGES D'INFORMATIONS.

Actuellement, que constatons - nous ?

- Les échanges sont principalement basés sur les documents - papier.
- La constitution de ceux - ci est relativement lourde (frappe, photocopie, préparation des expéditions).
- Ces documents sont de plus en plus volumineux, et le nombre de sujets abordés augmente.
- Le délai d'acheminement dans les magasins est de plusieurs jours.
- Au niveau de votre magasin, vous vous devez de ranger, de classer l'ensemble des documents envoyés.
- Les documents reçus ne sont pas toujours facilement exploitables (temps de recherche, qualité photocopie...).
- Lorsque vous retournez vos documents à l'ANPF, ceux - ci, avant d'être exploités, doivent faire l'objet d'une saisie (ce qui allonge les délais du traitement des informations).

Exemple : Une commande "promotion par plateforme" ne sera transmise au fournisseur seulement 2 ou 3 semaines après réception de votre document.

Notre objectif et notre engagement sont de faire :

- Plus RAPIDE
 - Plus SIMPLE
 - Moins COUTEUX
- et ce, avec une meilleure QUALITE

En résumé, être **PLUS EFFICACE**

• **PLUS RAPIDE**

Plus de photocopie, de transmission par la poste...

Les informations seront directement ACCESSIBLES sur VOTRE MICRO - ORDINATEUR en liaison avec votre Centrale.

Au niveau des commandes "Promotionnelles", celles - ci peuvent être rapidement traitées par la Centrale.

• **PLUS SIMPLE**

Les procédures à l'écran vous permettront de sélectionner directement,

CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

Exemple : Informations sur tel fournisseur dans les bulletins.

• **MOINS COUTEUX**

Vous passerez moins de temps à rechercher une information sur un sujet, à classer des documents.

Cette économie de temps sera pour vous une économie d'argent.

• **MEILLEURE QUALITE**

Aux informations de base, vous pourrez :

- VISUALISER L'IMAGE d'un produit,
- ECOUTER les argumentaires de vente d'une promotion par exemple

Les procédures à l'écran seront le plus convivial possible, afin de faciliter l'utilisation de votre nouveau "OUTIL DE TRAVAIL".

En dehors des applications de base (gestion des commandes promotion, gestion des commandes Articles, ILV / PLV, Bulletin, remontée des chiffres...), vous pourrez utiliser NUMERIS à d'autres activités, par exemple :

- Envoi de FAX (télécopies) à vos FOURNISSEURS
(Délai plus court de transmission, d'où un coût moins onéreux)
- Transmission avec les organismes de cartes bancaires...

NUMERIS représente une REVOLUTION dans le monde de la COMMUNICATION, le projet ANPF vous permet d'avoir un avantage concurrentiel dans votre secteur d'activité.

II. LE QUOI ?

Le nouveau système permet :

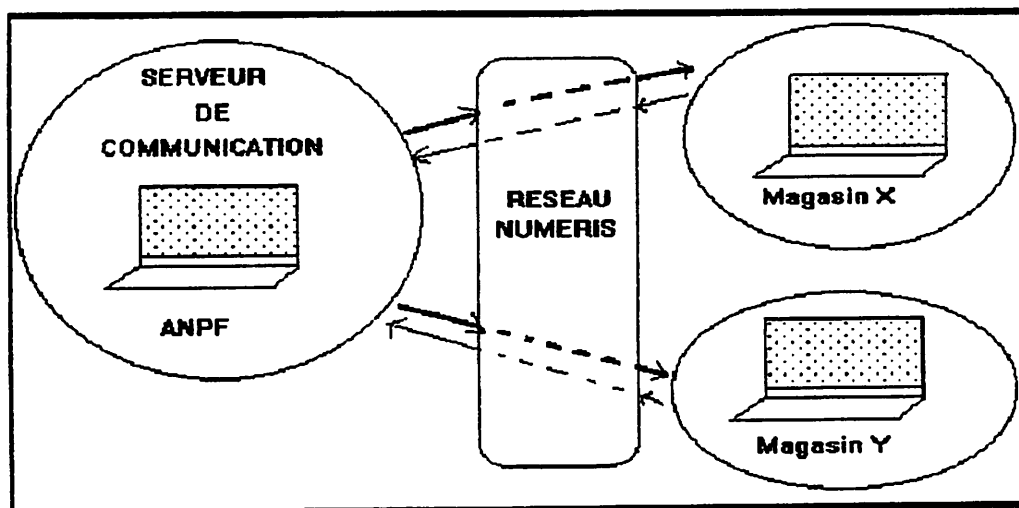
- de gérer **INFORMATIQUEMENT** des informations en local (exemple : saisie des commandes promotionnelles)
- de **COMMUNIQUER** avec votre centrale ANPF (dans les deux sens)

Pour ce faire, des **MATERIELS INFORMATIQUES** et des **LOGICIELS** sont nécessaires :

- à la Centrale
- dans chaque magasin

Le transfert d'informations, d'images et du son sera réalisé par :

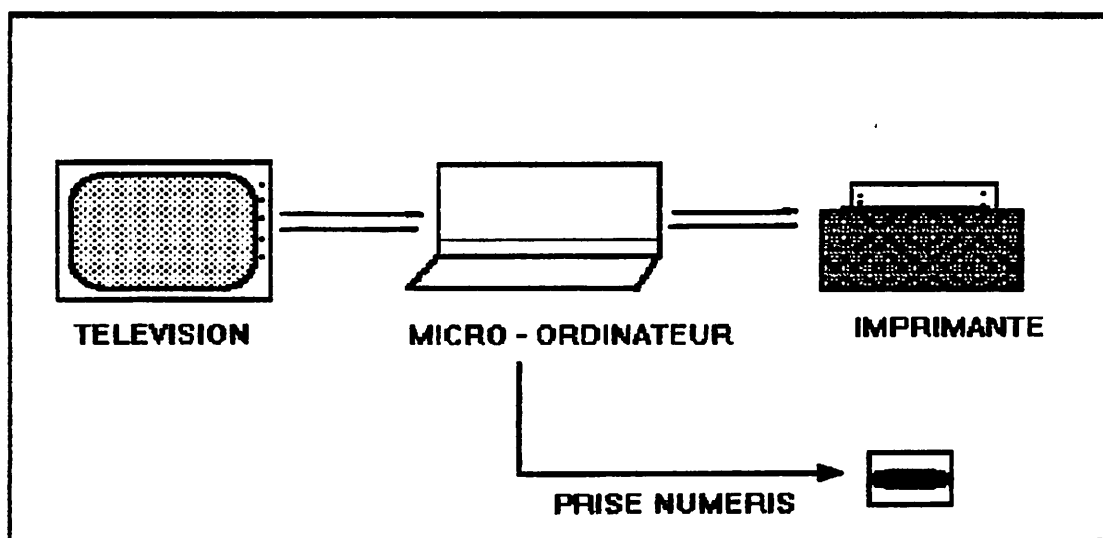
le réseau NUMERIS de FRANCE TELECOM



Dans chaque MAGASIN, vous disposerez :

- de MATERIELS
(câblés au réseau NUMERIS)
- de LOGICIELS

II.1 LA SOLUTION MATERIELLE



- Le MICRO - ORDINATEUR

Le matériel retenu est le modèle OLIVETTI M 290-30
(processeur 80286 ; mémoire centrale = 1 MO ; disque dur : 120 MO ;
système MS/DOS)

NOTA : MO = Millions de caractères

Ce micro - ordinateur est équipé de CARTES SPECIALISEES :

- 1 carte de communication NUMERIS (modèle XCOM),
- 1 carte de COMPRESSION / DECOMPRESSION des images,
permettant un GAIN DE PLACE :
 - . sur votre disque dur,
 - . au niveau du transfert de l'image (+ gain de temps)

- **Le TELEVISEUR**

Il permet, en parallèle avec la gestion sur le micro - ordinateur, de :

- VISUALISER les images,
(par exemple, Produit en promotion)
- RESTITUER le son,
(par exemple, argumentaires de vente)

Le modèle retenu par l'ANPF est : *TELEAVIA - THOMSON 36 cm*
(Pal /Secam)

- **L'IMPRIMANTE**

Celle - ci permet d'éditer des états relatifs aux applications (exemple : liste de la collection des produits de telle promotion) ou des copies d'écran.

Le modèle retenu par l'ANPF est : *OLIVETTI DM 324 E*
(24 aiguilles, 80 colonnes, 300 cps).

II.2 LA SOLUTION LOGICIELLE

Outre le système d'exploitation (MS/DOS), votre ordinateur contient :

- les PROGRAMMES des applications MULTIMEDIA
(logiciel SOFTEC - ANPF)
- les programmes de GESTION des COMMUNICATIONS
(par exemple : transfert des données programmées
automatiquement la nuit)
- les programmes spécifiques de GESTION MEMOIRE
(exemple : compression d'une image)
- les FICHIERS contenant :
 - . les informations,
 - . les images,
 - . le son

NOTA : A titre d'information générale,

- . une image "numérisée" occupe en moyenne 1 million de caractères,
- . la même image compressée n'occupe plus que 20 à 25.000 caractères,
- . 30 secondes de SON occupe généralement 60.000 caractères.

- **LE LOGICIEL SOFTEC - ANPF**

Dans la première version, ce logiciel intègre les applications suivantes :

- Gestion des ARTICLES ILV / PLV
(Consultation et passation des commandes)
- Gestion des ACTIONS PROMOTIONNELLES
(Consultation et passation des commandes)
- Consultation de BULLETIN D'INFORMATION hebdomadaire
- Gestion des remontées des chiffres d'affaires magasin

D'autres applications (relatives à la FORMATION, aux TARIFS, etc) sont envisagées dans des versions ultérieures.

La description générale de chaque application est présentée dans un dossier ANNEXES.

NOTA : Vous disposerez au moment de l'installation, d'un manuel Utilisateur détaillé pour chacune des applications.

III. QUI FAIT QUOI ?

Les différentes sociétés associées à ce projet et aux installations magasin sont les suivantes :

- **SOFTEC** : (société de prestations informatiques)
 - . Développement du logiciel
 - . Intégration matériels et logiciels de base avant installation magasin
 - . Maintenance téléphonique (en cas de problème de fonctionnement)

- **ACSIA** : (société de conseils informatiques)
 - . Conseil et conception des applications en relation avec l'ANPF

- **FRANCE TELECOM** : (agence régionale de chaque magasin)
 - . Pré - étude du branchement
 - . Contrat de connexion NUMERIS
 - . Installation du branchement

- **OLIVETTI** : (constructeur)
 - . Fourniture des matériels informatiques (contrat national)

- **AMTI** : (société de maintenance)
 - . Maintenance / Dépannage technique des matériels informatiques utilisés.

ROLE DE L'ANPF :

- Organisation des plannings d'installation
- Relation avec FRANCE TELECOM pour les branchements
- Gestion des commandes magasins + suivi général des prestataires
- Installation et formation à l'utilisateur
- Au niveau du développement du logiciel :
 - . Définition, en relation avec les prestataires, des applications informatiques
 - . Suivi de l'avancement du projet
 - . Tests avant mise en opérationnelle
 - . Prise en compte des demandes d'améliorations

IV. COMMENT ?

Les différentes phases pour chaque magasin sont les suivantes :

PHASE 1 : - COMMANDE ANPF

PHASE 2 : - ETUDE BRANCHEMENT
- CONTRAT NUMERIS
- INSTALLATION BRANCHEMENT

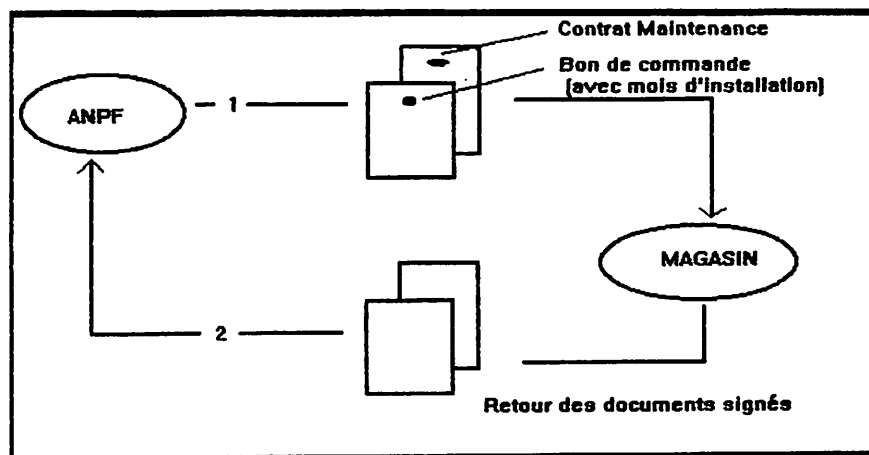
PHASE 3 : - INTEGRATION + LIVRAISON MATERIEL

PHASE 4 : - INSTALLATION DEFINITIVE
- FORMATION A L'UTILISATION DU LOGICIEL

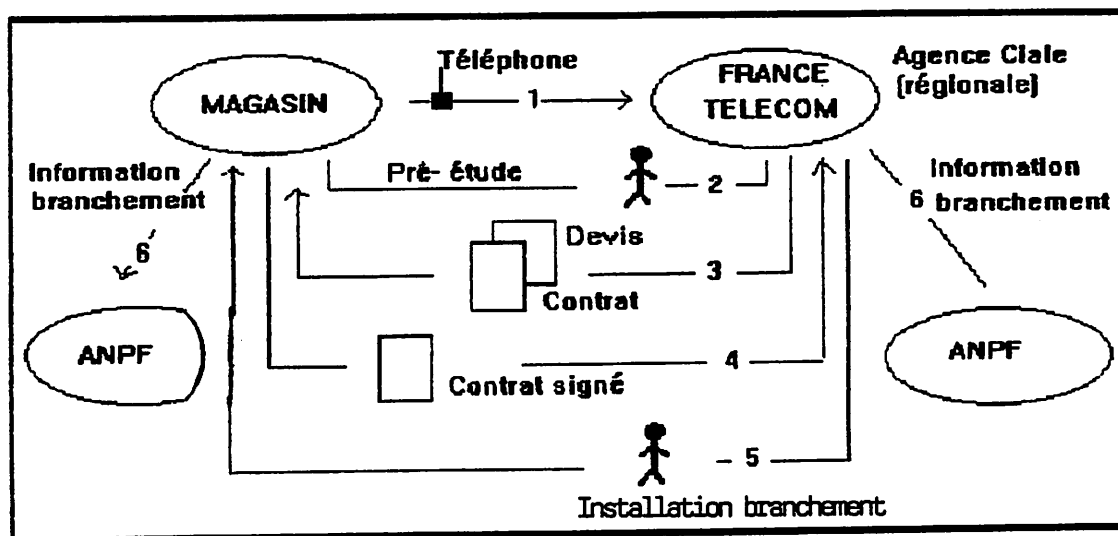
PHASE 5 : - MISE EN SERVICE
- EXPLOITATION
- MAINTENANCE DES MATERIELS

SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

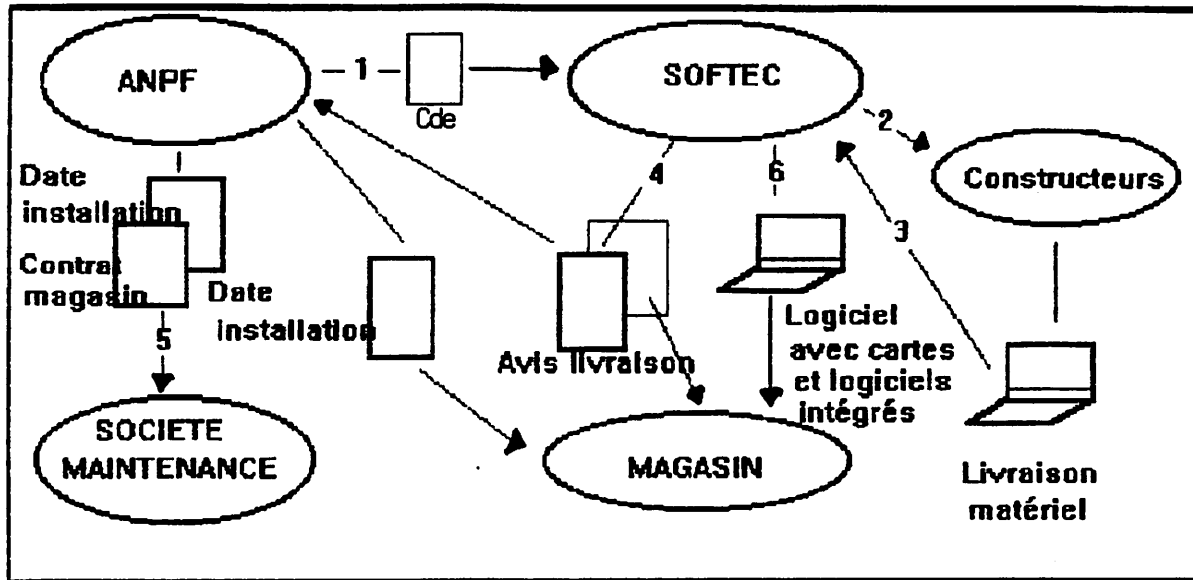
PHASE 1 : COMMANDE



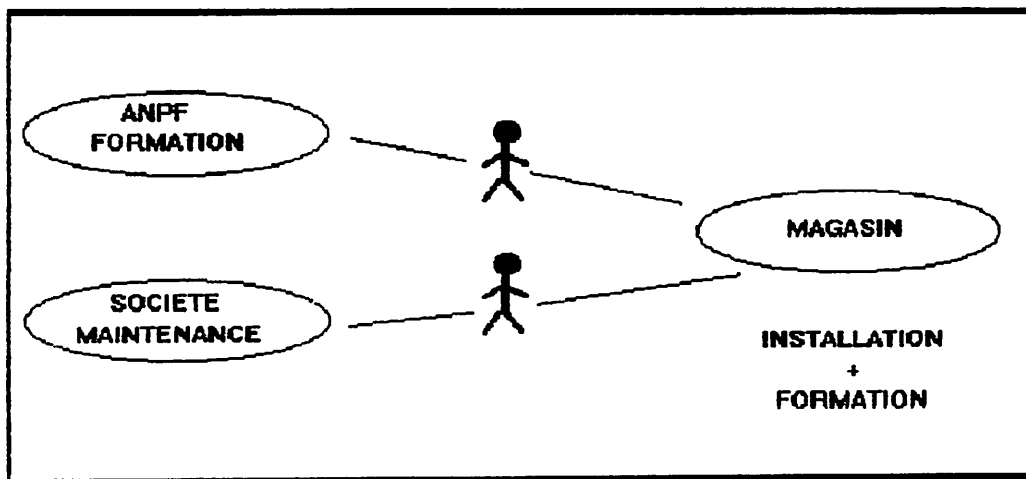
PHASE 2 : BRANCHEMENT



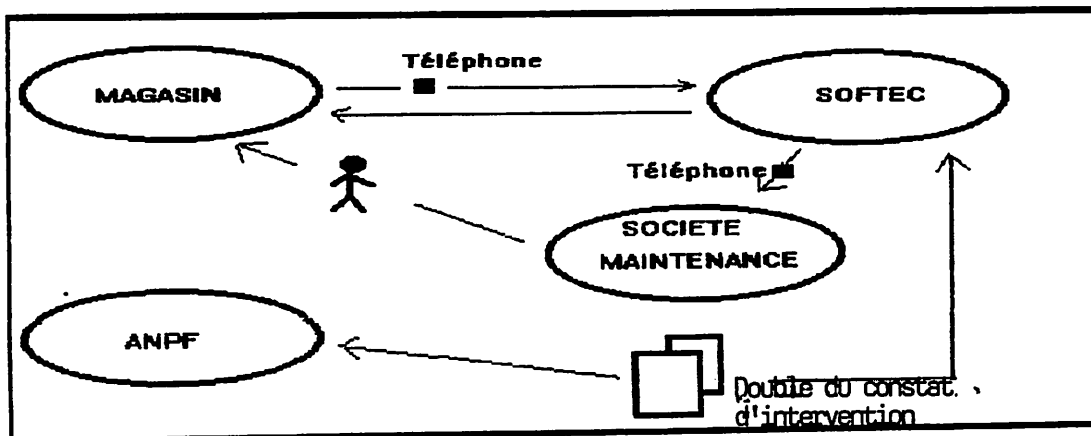
PHASE 3 : INTEGRATION + LIVRAISON MATERIELS



PHASE 4 : INSTALLATION + FORMATION



PHASE 5 : MAINTENANCE



OBSERVATIONS SUR CHAQUE PHASE

PHASE 1 : COMMANDE

Les bons de commande et contrat de maintenance Matériel vous seront communiqués par l'ANPF.

En fonction du PLANNING GENERAL, le mois prévisionnel d'installation sera précisé sur le bon de commande.

Vous devez retourner ces documents à l'ANPF et ce,

AVANT LE 20 NOVEMBRE 1991

La négociation globale des matériels est basée sur un acompte avant installation.

Aussi, veuillez joindre à votre bon de commande un ***ACOMPTE de 10.000 Frs à l'ordre de l'ANPF***

**PHASE 2 : RACCORDEMENT NUMERIS /
INSTALLATION DU BRANCHEMENT**

Avant toute mise en place des matériels et logiciels de communication, chaque magasin doit faire l'objet d'une installation de raccordement au réseau NUMERIS.

L'ANPF est en relation directe avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Orléans. Celle - ci fournira aux directions régionales, le planning prévisionnel d'installation par magasin.

La procédure de raccordement est la suivante :

a) Etude de faisabilité

b) Pré- étude

c) signature contrat

d) Mise à disposition technique

e) Mise en service commercial

a) Etude de faisabilité :

En fonction de la ville, FRANCE TELECOM peut déterminer les difficultés techniques et les contraintes locales. Certaines régions ne posent aucune difficulté, d'autres ne sont pas complètement prêtes ou saturées au niveau des demandes.

Cette étude est réalisée par FRANCE TELECOM (entre directions régionales respectives).

Celle - ci est complètement finalisée et a été fournie à l'ANPF.

b) Pré - étude :

Cela consiste, pour chaque magasin, à la définition exacte de l'emplacement des matériels afin de déterminer le métrage, du nombre de prises sur le site.

Un agent FRANCE TELECOM se déplacera sur chaque site.

Vous devez prendre contact avec l'agence commerciale régionale de FRANCE TELECOM afin de fixer un rendez - vous.(demandez le service professionnel)

Suite à cette visite, il sera défini :

- Un devis d'installation du raccordement
- Un contrat
- Une proposition de date (tenant compte des contraintes locales et du planning général)

c) Signature Contrat :

Le contrat signé devra être retourné à votre agence FRANCE TELECOM.(délai maximal : 1 mois)

d) Mise à disposition technique :

Il s'agit de l'installation, avec les mesures et essais de transmission.

e) Mise en service commercial :

Il s'agit de la date de référence pour la facturation du Service NUMERIS.

NOTA : Après installation, envoyer à l'ANPF le plan définitif des branchements et l'attestation de l'exécution des travaux.

ATTENTION !

A chaque magasin, est associé un délai pour obtenir le branchement.

Aussi, afin de respecter les prévisions d'installation (et ne pas provoquer des retards dans l'organisation générale), vous devez contacter votre agence FRANCE TELECOM pour la Pré - étude, en prenant une marge.

Par exemple :

- Votre installation est planifiée pour avril 92
- Le délai pour obtenir le branchement est de deux mois

Prendre contact avec votre agence dès le mois de JANVIER 92.

PHASE 3 : PREPARATION / INTEGRATION

Cette phase consiste, en fonction du planning, à organiser et préparer l'ensemble des éléments qui vous seront livrés.

- Commande MATERIELS
- Regroupement de ceux - ci chez SOFTEC
- Tests des matériels
- Intégration des logiciels de base
- Expédition à votre adresse

Deux semaines au préalable, vous recevrez un AVIS DE LIVRAISON.
(Libérer l'emplacement envisagé pour ces matériels).

Un double de l'avis de livraison sera envoyé à l'ANPF, ce qui permettra de définir (en accord avec vous) :

La date exacte de l'installation définitive.

D'autre part, la société de maintenance recevra le contrat de maintenance avec la date de mise en opérationnel.

PHASE 4 : INSTALLATION DEFINITIVE

Au jour J, la société de maintenance et un formateur de l'ANPF seront dans votre magasin.

- Contrôle de bon fonctionnement
(Tests des cartes)
- Formation sur le site

NOTA : Le programme de formation, vous sera communiqué par le service Formation.

PHASE 5 : EXPLOITATION

En cas de problème, l'interlocuteur de chaque magasin sera la société SOFTEC, qui assurera la maintenance du premier niveau.

Un diagnostic sera réalisé pour identifier l'origine du problème (logiciel ou matériel).

Dans l'hypothèse d'un problème matériel, la SOFTEC contactera la société de MAINTENANCE pour une intervention d'un technicien sur votre site, dans les délais prévus par le contrat.

V. QUAND ?

En tenant compte des contraintes régionales et des délais fixés par FRANCE TELECOM pour les branchements NUMERIS, il a été défini par l'ANPF :

un Planning Prévisionnel Mensuel
des installations magasins

COMPTE A REBOURS THEORIQUE D'UNE INSTALLATION

<i>J</i>	<i>INSTALLATION + FORMATION</i>
J-8	Livraison Matériel
J-10	Information sur date réelle d'installation
J-15	Avis de livraison du matériel
J-20	Branchement NUMERIS (celui - ci peut être réalisé avant)
J-90	Etude branchement par France Télécom (hypothèse délai = 2 mois)
J-100	Contact magasin de l'agence France Télécom
NOV 91	Confirmation commande à l'ANPF

VI. COMBIEN ?

Les coûts de base d'une installation sont les suivants :

- Micro - ordinateur OLIVETTI M 290-30 ..	9.950 Frs
- Cartes XCOM (Communication + compression)	19.000 Frs
- Imprimante OLIVETTI DM 324 E	4.875 Frs
- Téléviseur	1.310 Frs
TOTAL MATERIEL.....	34.135 Frs
- Logiciel.....	GRATUIT
(pris en charge par l'ANPF)	
- Frais d'intégration	850 Frs
- Installation / Formation	4.000 Frs

OBSERVATIONS :

- A ces coûts, il faut ajouter les frais de branchement NUMERIS (de l'ordre de 500 à 1500 Frs)

Ces Tarifs sont ceux de FRANCE TELECOM pour 1991. Une augmentation est prévue pour 1992.

- Les frais de formation sont intégrables dans la formation continue

FINANCEMENT :

Au niveau de l'investissement, celui - ci peut être financé par une solution CREDIT BAIL avec la SOCOREC.

Prendre contact avec le service GESTION, pour les conditions détaillées.

MAINTENANCE :

Contrat de deux ans.
(Délai d'intervention de 8 heures)

- Micro - ordinateur	2.526 Frs
- Cartes	3.006 Frs
- Imprimante	966 Frs

TOTAL :	6.498 Frs HT (2 ans)
SOIT Environ	3.250 Frs / an